

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**Le jeudi 30 mars 2017**  
**À 20h30**  
**SALLE Jacques Chamillard**  
**(Aile Sud de la Ferme)**

### ORDRE DU JOUR

#### DÉLIBÉRATIONS

- 1/ Approbation du Budget Primitif 2017
- 2/ Reprise anticipée du résultat 2016
- 3/ Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux
- 4/ Versement du solde de la subvention 2017 au Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal
- 5/ Subventions aux associations pour l'année 2017

Questions diverses

Le Maire  
  
Romain COLAS